

Randos Promenades Laurentines.



04.68.39.55.75 / 06.14.19.30.89

RANDO 2 – PR 2



QR code du fichier GPX

La BROUSSERRE / Pique Nique de la FORGE.

Distance Totale	8km
Estimation	3h
Dénivelé Positif	250m
Carte IGN du Secteur	2449 OT
Balisage Portion	Peinture jaune + panneaux
Fichier GPX	http://www.visugpx.com/?i=tZPLhp1TcP

Vous retrouvez ces informations sur le profil, seule l'estimation temps varie selon le type de randonneur ou s'il y a des enfants.

Randonnée moyenne, circuit en forêt, sur piste avec peu de dénivelé.

NIVEAU : MOYEN +

Possibilité de pique niquer à mi parcours. Eau et tables au pique nique de la Forge.

-----**Départ** parking Bureau de Tourisme, sortir par le porche tourner à droite, passer devant le Café et la superette. Suivre la rue Joseph Nivet sur 150m et remonter à droite par les 153 marches de la PUJADE.

-----Haut de la PUJADE tout droit laisser la place sur sa gauche et prendre la rue de la Sort (*Carrer LLARG*) à 100m aller à droite (Rue de la Fontaine) le balisage jaune commence là. Descendre jusqu'au Baynat de la Foun, à la placette prendre l'escalier en face et toujours tout droit il devient un sentier entre 2 hauts murs de pierres.

-----Le sentier aboutit dans le lotissement du BILBE prendre à droite sur 100 m puis à gauche à la route goudronnée (Vue sur St Laurent/ le CANIGOU/ la Sort). Suivre la route goudronnée qui remonte et après les maisons longe un pré sur la gauche et le mas du Bilbé sur la droite.

-----Au bout du pré prendre à gauche une piste en terre qui fait partie du parc à bovins (*bien refermer la barrière si elle était fermée*) suivre cette piste, à 150m un croisement prendre à gauche.

Puis à 100m environ la piste se sépare en deux, suivre la piste vers la droite en sous bois, la suivre et rester sur cette piste dépasser le WP 5 et aller jusqu'à une grande place en terre avec un banc et 3 gros frênes (*lieu dit: La Serre de La Ville WP 4*).

-----**WP 4** Serre de la ville croisement de 5 directions pour nous c'est en face du banc, à gauche on repart à St Laurent par la piste. Suivre la piste carrossable (*pour 4X4*) en face elle serpente en forêt.

-----1,600m plus loin la piste se sépare en deux, prendre à droite la piste balisée jaune.

(le long de cette piste on trouve les agrès d'un parcours sportif).

-----600m plus loin on laisse la piste pour prendre sur la droite un petit sentier qui descend au premier pique nique de la forge il est marqué par un poteau VTT

(selon la saison à travers les arbres on aperçoit le pré du pique nique)

-----**WP6** Arrivé au pique nique (tables, Source, foyer), par la piste à gauche, à 250m on rejoindra une autre aire de pique nique N° 1. (*A partir de ce pique nique vous êtes sur le retour vers St Laurent*).

-----Derrière la fontaine du deuxième Pique nique démarre un sentier qui remonte au sud.

-----Au bout de 250m de montée le sentier débouche **WP7** sur une piste, tourner à gauche et presque immédiatement à droite, à 100m prendre à droite la piste qui remonte au sud.

-----Remonter sur 100m un gros rocher vous barre la route, bifurquez sur le sentier à gauche

(le sentier surplombe par moments la piste en terre qui revient vers le sud à st Laurent).

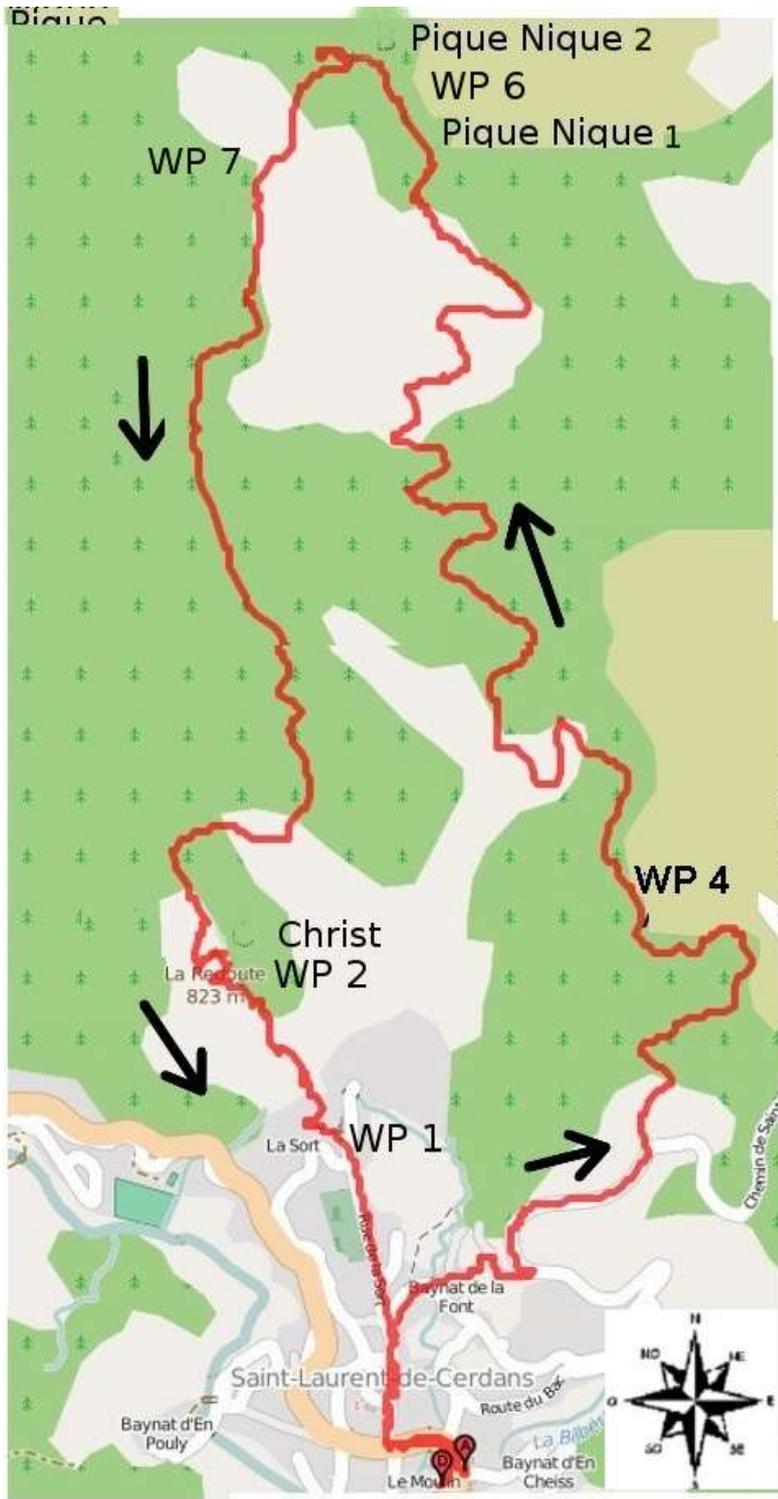
-----Suivre le balisage jaune du sentier, soyez attentif au bout de 1Km environ ce sentier se divise en deux sentiers bien parallèles prendre celui de droite il rejoint la piste.

A la piste partir sur la gauche, passer devant la source de la perdrix et continuer sur la piste vers le sud. Si vous n'avez pas vu ce sentier celui du haut abouti lui aussi à la **creu de CERDA**.

----- A 650m placette en terre lieu dit **CREU de CERDA** et sur votre gauche la baraque des chasseurs prendre la piste qui remonte à droite(*500m de montée*) elle vous fera aboutir sur une clairière, à gauche de l'autel monter les marches en tronc de bois jusqu'au christ **WP2** admirez la vue, puis descendre au pied de la croix vers le village par le chemin de croix, le chemin de croix part également aux abords de l'autel en pierre il va jusqu'à la chapelle de la sort (*attention Plus de Balisage Jaune, tout en descente jusqu'à la chapelle de la Sort, suivre les **croix***).

-----**WP1** Chapelle de la Sort, toujours direction sud (*vers le village*) suivre le cimetière, puis descendre la rue de la sort, première la rue à droite (*Rue des MARCHANDS*) et légèrement à gauche au croisement (*lieu dit 4 cantons*)et toujours en descente passer devant la Pharmacie la pente raide descend à la place de la gare, au bas tourner à gauche pour revenir au départ

(On peut également revenir par la PUJADA comme pour le départ).



Carte à Titre INDICATIF

Utiliser la 24490T d'IGN.

RANDO 2

WP UTM 31 T Alt

WP1	la Sort 468110 / 4693040	710m
WP 2	Le Christ 467894 / 4693358	801m
WP 4	Serre Ville 469612 / 4693546	782 m
WP 6	Font Pique Nique 468089 / 4695037	
WP 6	Piste au dessus Pique Nique 468001 / 4694875	706m

WP 4

A = Serre de la Ville

WP 6

B = Pique Nique

WP 1

C = Redoute / Christ



Code Balisage


Balisage du
Sentier


Tourner
à
Gauche


Tourner
à
Droite


Fausse Piste

Deux balisages sont utilisés pour nos **randonnées Laurentines** :

Jaune sur nos sentiers communaux (PR), **Rouge et Jaune** sur le tour du Vallespir

On trouve également des < **CAIRNS** > ce sont de petits tas de pierre placé en bord du sentier.

Il y a également du balisage orange pour les chevaux.

Attention du balisage **BLANC** n'indique **que** les postes de chasse ce sont des points, des flèches, les postes sont indiqués par un < P > peint en blanc suivi d'un Numéro. En période de chasse les battues se font le mercredi, samedi et dimanche.

WP Points de Passage qui permettent de vous situer sur la carte et d'alerter en cas de besoin. Ils sont inscrits sur les poteaux de signalétiques avec coordonnées UTM et altitude.

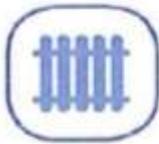
CHARTE DU RANDONNEUR



Rester sur les chemins et sentiers balisés.



Ne pas jeter de détritrus, les emporter avec soi.



Respecter les clôtures, refermer les barrières.



Rester courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature.



Faire attention aux cultures et aux animaux.



Se montrer silencieux et discret, observer la faune, la flore sans la toucher.



Tenir compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles.



Respecter les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage.



Ne pas faire de feu et ne pas fumer dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles.



Respecter les autres pratiquants randonneurs, cavaliers et cyclistes.



Attention aux chiens de troupeau car ils sont là pour le défendre. Contourner le troupeau au large.



Tenir son chien en laisse aux approches des prairies et des estives.

N'OUBLIEZ PAS !

- De consulter la Météo avant de partir
- D'informer un ami, un voisin, du choix de votre itinéraire.
- On ne part pas sans eau, ni vêtements chaud ou de pluie et des chaussures adaptées.
- Avec des enfants il faut penser à leurs petites jambes qui se fatiguent plus vite que les nôtres.

